

DELIBERATION CR018-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 23 mai 2022 ;

Objet de la délibération : Allocations UA sur projet 2022 – Liste principale des allocations post-doctorales

La Commission de la Recherche réunie le 31 mai 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La liste principale des allocations post-doctorales UA sur projet 2022 est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

Christian ROBLÉDO
Président
de l'Université d'Angers
Signé le 09 juin 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 10 juin 2022

ALLOCATIONS UA SUR PROJET 2022 – Liste principale des allocations post-doctorales

Liste principale UA Allocations Post-doctorales

Pôle de recherche	Unité / Classement	Classement SFR	Encadrant	Candidat	Demande Alloc. Post-doctorale	LP / LC
Matériaux	Moltech Anjou	3/3	Flavia POP		6 mois UA / 6 mois projet ROCHI	LP (6 mois)
Vég et Env	SONAS	5/5	Jean-Jacques HELESBEUX	Khaled ALSABIL	12 mois UA (+ Master)	LP (6 mois)
LL-SHS	TEMOS	1/2	Yves DENECHERE		12 mois UA / 6 mois ONP	LP (12 mois)